

Catalogue de critères

Les critères sont pondérés de manière différenciée : certains comptent deux fois, et le chiffre entre parenthèses indique le poids de chacun d'eux.

Objectifs

- Le descriptif du projet détaille de façon claire et compréhensible ses objectifs, ses groupes cibles, les acteurs qu'il mobilise et les mesures prévues (2).
- La planification et la mise en œuvre du projet sont confiées à des personnes qualifiées (spécialistes et/ou non-spécialistes) (1).
- Le projet vise des changements effectifs et durables (2).

Pertinence

- Le projet se concentre l'amélioration des compétences en santé. Il couvre au moins l'un des aspects suivants :
 - compétences fonctionnelles (lire et comprendre),
 - compétences communicationnelles et interactives (compétences cognitives et sociales),
 - compétences critiques (compétences cognitives et sociales avancées).
- Le projet vise l'amélioration des compétences en santé par une du contexte ou un changement de comportements.
- L'utilité du projet est illustrée de façon éloquent.

Participation

- Le projet s'inscrit dans une démarche large et intégrative :
 - mise en place de partenariats (pluralité d'intérêts),
 - promotion de la compréhension des compétences en santé au sein des acteurs impliqués et des directions institutionnelles,
 - objectif de transférabilité et de multiplication (2, si deux points ou plus sont pris en compte).
- Les groupes cibles et les protagonistes sont / ont été étroitement associés à la planification et à la mise en œuvre du projet (participation) (2).

Innovation

- Le projet promeut la littératie en santé de manière innovante :
 - par une méthodologie / démarche novatrice ou une combinaison inédite d'approches déjà connues (2), ou
 - par une organisation / structure de projet innovante (1), ou
 - par la sollicitation de groupes cibles vulnérables ou difficilement atteignables (2).

Faisabilité

- Le projet et sa conception se basent sur des sources (spécialisées) laissant présumer de l'efficacité des mesures en termes d'amélioration des compétences en santé (1).

- La conception du projet (démarche, mesures, organisation du projet) garantit que les groupes cibles visés et les effets escomptés seront atteints (2).

Efficienc e et contrôle

- L'utilisation de ressources (en termes de personnel, de finances et de temps) respecte un rapport coût/bénéfice favorable (1).
- Les objectifs du projet sont mis en œuvre (SMART) et la vérification en continu documentée (2).
- Les effets obtenus et les expériences des personnes impliquées en matière de promotion des compétences en santé sont documentés et contribuent ainsi à une évolution future positive (1).